



Placement en foyer et versement de pension alimentaire.

Par **katyna**, le **05/08/2010 à 13:34**

Bonjour, Une enfant est née en 1994 de relations épisodiques. Les parents n'ont donc jamais vécu ensemble. La grand-mère paternelle a obligé son fils à reconnaître cette enfant. Aux 3 ans de l'enfant, la mère l'a obligé à payer une pension alimentaire. Depuis janvier 2009, l'enfant suite à plusieurs fugues de son domicile, a été placée dans des foyers où les fugues continuent de se multiplier. Elle a refusé d'aller à l'école pour l'année scolaire 2009-2010... L'adolescente de 16 ans refuse tout contact avec sa mère. Elles ne se voient même plus. Le père quant à lui continue à verser la pension à la mère qui n'a plus la charge de sa fille... Est-ce normal ? Merci de votre réponse. Bien cordialement,

Par **Marion2**, le **05/08/2010 à 14:14**

Bonjour, Que le père saisisse en courrier recommandé AR, en expliquant la situation actuelle, le Juge aux Affaires Familiales auprès du Tribunal de Grande Instance dont dépend le domicile de la mère. Est-ce que le père s'est occupé de sa fille ? L'a-t-il prise pendant des week-ends et pendant les vacances scolaires ? Y a-t-il des relations entre le père et la fille ?

Par **katyna**, le **05/08/2010 à 18:17**

Bonjour, Merci de votre promptitude... Le père ne s'est jamais occupé de l'enfant car

selon lui, il n'en voulait pas puisque n'ayant jamais vécu avec cette femme ni avec cette enfant. Pour lui, ce sont des "étrangères"... rnrnIl ne l'a jamais prise chez lui car il habite chez une femme avec qui il a un enfant né en 1996. L'appartement est au nom de cette femme. L'homme estime qu'on l'a contraint à reconnaître et payer une pension alimentaire. Il nourrit une sorte de haine envers cette enfant mais pas envers sa famille qui le pousse à ne pas "laisser tomber" cette enfant.rnrnLe souhait de la grand-mère, qui d'ailleurs ne veut plus entendre parler de cette enfant vu ses comportements rebelles, aurait souhaité que son fils la prenne chez lui. Mais ni l'homme ni sa compagne n'ont jamais eu envie d'être responsables de cette enfant qui ment beaucoup et disparaît des jours durant sans laisser de traces...rnrnA vrai dire, il n'y a jamais eu de relations entre le père et la fille, mais les éducateurs du foyer font tout pour "rapprocher" le père de cette enfant qui doute de cette paternité. A chaque fugue, c'est lui qui est contacté. Il semblerait que la mère n'intervienne plus dans les décisions à prendre, et que le foyer fasse désormais appel au père...